MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
*Liberté Égalité Fraternité*

REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EN SUISSE
*Liberté Égalité Fraternité*

Direction générale du Trésor

# BRÈVES DE L'OMC

## Délégation permanente de la France auprès de l'OMC

Une publication de la Délégation permanente de la France auprès de l'OMC
N° 5 - Mois de Septembre 2024

Éditorial p. 1
Zoom P. 2
Négociations multilatérales p.3
Activités régulières de l'OMC p. 4
Activités de la France à l'OMC p. 7
Autres activités de la France p. 9
Vie de la Délégation p. 10
Calendrier de l'OMC p. 10

# Éditorial

## La re-mondialisation, où comment créer les conditions d'un système commercial plus inclusif - retour sur le Forum public de l'OMC

« Re-mondialisation : un meilleur commerce pour un monde meilleur », c'est sous cet intitulé que s'est tenu le Forum public de l'OMC du 10 au 13 septembre. Evènement annuel ouvert tant aux Membres qu'à la société civile, universités, entreprises, et ONG, l'édition 2024 a battu tous les records de participations avec 140 sessions, et près de 4 400 participants.

Cette édition avait pour fil conducteur l'inclusivité, ou comment faire profiter le plus grand nombre des bénéfices du commerce.

Ces 30 dernières années, la convergence des revenus entre économies a été sans précédent, bien que moins rapide depuis la crise financière. Le rapport annuel de l'OMC, présenté à cette occasion, souligne que de très nombreux pays sont passés de la catégorie des pays à faibles revenus à des pays à revenus moyens et que le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a très fortement diminué. Si, selon les études de la Banque mondiale et de l'OMC, le commerce y a largement contribué, les bénéfices du développement du commerce mondial n'ont pas été répartis de façon égale dans certaines régions et économies dont certaines ont été laissées pour compte. Pour y remédier, les politiques nationales font parfois défaut ce qui peut contribuer à la défiance vis-à-vis du système commercial mondial.

Pour autant, le système commercial mondial fait face à de nombreux nouveaux défis que le Forum public n'a pas passé sous silence. L'inclusion des pays les moins avancés (PMA) et en développement (PED) dans les chaînes de valeur, le développement du commerce électronique et la fracture numérique ainsi que le lien entre changement climatique, protection de l'environnement et commerce. A cet égard, les questions liées à la transition écologique ont été abordées dans plus de 50 sessions du forum, preuve s'il en est que le sujet fait pleinement partie des points d'attention des membres de l'Organisation et que le développement durable est bien au centre des préoccupations.

La Délégation permanente de la France a d'ailleurs pu organiser un panel sur la thématique du commerce durable des plastiques. La pollution plastique est, au même titre que le changement climatique et l'érosion de la biodiversité, une crise planétaire.

Ce panel a permis de rappeler les ambitions de la France dans le cadre des négociations en cours pour un Traité international sur la pollution plastique et l'importance du Dialogue sur les plastiques de l'OMC, qui contribue, au sein de la communauté commerciale internationale, à identifier les mesures qui favorisent un commerce durable des plastiques.

Enfin, les tensions géopolitiques à l'origine d'une fragmentation toujours plus importante du commerce mondial et du rôle de la politique industrielle menée par certains de ses acteurs clés ont été largement débattues.

Face à cette rivalité grandissante, le système multilatéral est mis en difficulté. Il reste cependant le seul système qui garantit transparence, prévisibilité et non-discrimination aux acteurs économiques. S'il doit certainement s'adapter à une nouvelle réalité, sa défense reste un enjeu majeur. Le succès de participation au Forum public de 2024 indique que nous sommes nombreux encore à penser ainsi.

*Emmanuelle Ivanov-Durand*

# ZOOM

## Le « Climate Finance, Investment and Trade Day » lors de la prochaine COP 29

La COP 29 qui se déroulera du 11 au 22 novembre à Bakou en Azerbaïdjan devrait confirmer l'importance du commerce dans les discussions sur le changement climatique. Après le sommet des chefs d'Etat prévu les 12 et 13 novembre, le « Climate Finance, Investment and Trade Day » se déroulera le 14 novembre, soutenu par l'OMC, la CCI et la CNUCED.

A cette occasion, l'initiative de Bakou devrait être lancée pour examiner la façon dont le commerce peut être un levier pour les investissements et la finance climatique. Des pavillons commerce et investissements seront organisés et l'OMC diffusera plusieurs publications à cette occasion.

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

# NÉGOCIATIONS MULTILATÉRALES

## Programme de travail sur le commerce électronique – 17 septembre 2024

Le programme de travail sur le commerce électronique s'est réuni le 17 septembre, pour la première fois depuis la dernière Conférence ministérielle en février 2024. Cette session visait à aborder la redynamisation du programme et les travaux prioritaires. Les travaux qui ont débuté lors de cette réunion s'inscriront dans un temps long (18 mois), en vue de présenter des recommandations lors de la prochaine Conférence ministérielle.

La session du 17 septembre était consacrée à la thématique du développement. Les Membres ont de nouveau examiné trois communications déjà présentées par le Cambodge (WT/GC/W/900), le Groupe des PMA (WT/GC/W/905/Rev.1) et le Groupe ACP (WT/GC/W/916).

En séance, les Membres ont salué la présentation de ces trois communications et ont mis en exergue les sujets à aborder dans le cadre du programme : (i) cadre juridique et questions réglementaires ; (ii) réduction de la fracture numérique ; (iii) activités de renforcement des capacités et formation pour les fonctionnaires dans les capitales ; (iv) renforcement du dialogue avec d'autres organisations internationales.

La prochaine session aura le lieu le 7 octobre et se concentrera sur l'assistance technique et le renforcement des capacités.

elinor.vandevelde-corbeaux@dgtresor.gouv.fr

## Comité sur l'agriculture en session extraordinaire - 18 septembre 2024

Le Brésil a présenté sa communication pour un « dialogue sur l'agriculture durable », de juin 2024 (JOB/AG/261). Afin qu'un dialogue structuré s'engage, le Brésil demandera aux Membres lors d'un prochain Conseil général de convoquer une retraite d'ici fin 2024. Le dialogue se déroulerait en 2025 et pourrait déboucher sur des conclusions et recommandations, à discuter lors d'une réunion à haut niveau.

La proposition a été accueillie favorablement. Pour certains Membres, le dialogue ne devra pas détourner les Membres de la négociation agricole classique. Plusieurs PED ont rappelé que la durabilité ne doit pas être envisagée séparément de la sécurité alimentaire. Ils soulignent que les ambitions sont liées au niveau de développement.

Le président turc a sollicité l'avis des Membres sur les modalités pour la conduite de la négociation. Rappelant qu'en juillet dernier, les Membres n'ont pu aboutir à un consensus pour établir une feuille de route (deux acteurs ou groupes d'acteurs s'y sont opposés, exigeant que les stocks publics et le mécanisme de sauvegarde spéciale soient résolus en priorité), le président a proposé de désigner des facilitateurs qui conduiraient des groupes thématiques, ouvert à tous.

Plusieurs Membres étaient ouverts à ces propositions. D'autres ont formulé des réserves (moindre transparence, difficulté à suivre), posé des questions (quels thèmes, quels facilitateurs, quelle modalité de désignation, quelle garantie que les sujets progressent de concert). Un Membre a posé comme condition que les restrictions à l'exportation ne soient pas un thème isolé mais abordé sous une thématique globale : « sécurité alimentaire et soutenabilité ».

Le président a conclu à l'absence de convergence des points de vue. Suite au comité, il a néanmoins poursuivi ses consultations et va solliciter l'avis du comité des négociations commerciales, le 10 octobre, sur les facilitateurs/groupes thématiques.

Les travaux communs au groupe de Cairns et au groupe des pays africains, initiés par l'Australie en avril 2024 se poursuivent. Ils portent sur la proposition de réduction des soutiens distorsifs portés par Cairns et celle des pays africains. L'Australie a fait un rapport succinct, indiquant que les réunions se poursuivent.

maria.cosme@dgtresor.gouv.fr

# ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DE L'OMC

## Initiative « Commerce des services pour le développement » - 11 septembre 2024

Une session dédiée au lancement de l'initiative « Commerce des services pour le développement » a été organisée le 11 septembre 2024 à l'OMC, en présence de la Directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, de la Directrice générale adjointe, Johanna Hill, de l'Economiste en chef et Vice-Président de la Banque mondiale (BM), Indermit Gill, ainsi que du Professeur d'économie Richard Baldwin.

Cette initiative se matérialise sous la forme d'un nouveau programme de travail conjoint au titre de l'Aide pour le commerce. Ce dernier vise à « aider les PED à tirer davantage parti des possibilités de croissance et de développement offertes par le commerce et l'investissement dans les services ». Sa création fait suite à la publication du rapport conjoint OMC/BM sur le commerce des services pour le développement en 2023.

Source : DP France OMC

Dans le cadre de ce programme de travail : (i) une liste de critères en vue de réaliser un diagnostic de la compétitivité sera disponible ; (ii) les PED pourront bénéficier d'un soutien en vue de collecter les données et de réaliser des statistiques ; (iii) sera favorisée la mise en place de bonnes pratiques dans l'exportation de services. Une conférence globale, organisée de façon conjointe par les deux organisations, devrait également avoir lieu tous les deux ans.

A l'occasion de cet évènement, l'Ambassadeur du Royaume-Uni Simon Manley a annoncé une contribution financière du Royaume-Uni d'un million de dollars US à cette initiative.

elinor.vandevelde-corbeaux@dgtresor.gouv.fr

## Sous-comité des PMA - séance informelle - 18 septembre 2024

Le sous-comité des PMA, réuni le 18 septembre, a de nouveau examiné les demandes en suspens pour une transition sans heurt de la sortie de la catégorie des PMA. Ces demandes sont relatives à des flexibilités en matière de subventions et mesures compensatoires, subventions à la pèche, facilitation des échanges, subventions agricoles, notification de soutien interne, etc. Lors de la CM13, les ministres ont donné mandat au sous-comité des PMA pour poursuivre les travaux relatifs à une transition sans heurt de la sortie de la catégorie des PMA en vue de l'élaboration d'un rapport d'ici le 31 décembre 2024. Certains Membres ont suggéré aux PMA de définir des priorités parmi leurs demandes.

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

## Réunion de l'Organe de règlement des différends - 23 septembre 2024

L'UE a demandé l'ouverture de consultations avec la Chine au sujet de l'ouverture d'une enquête antisubventions visant certains produits laitiers en provenance de l'UE. L'UE estime notamment que cette enquête s'apparente à une mesure de rétorsion constatant qu'elle a été ouverte juste après l'annonce par l'UE de ses constatations dans l'enquête visant les véhicules électriques à batterie. Pour l'UE, cette enquête n'a pas de fondement juridique en droit de l'OMC. Elle fait par ailleurs suite à plusieurs enquêtes ouvertes par les autorités chinoises à l'égard de produits de l'UE en quelques mois, depuis l'ouverture par l'UE de son enquête visant les véhicules électriques à batterie.

La constitution du panel à la demande de la Chine contre les Etats-Unis sur certains crédits d'impôt prévus par la loi américaine sur la réduction de l'inflation (IRA) a été acceptée. Cela fait suite à la seconde demande de la Chine d'établir un groupe spécial chargé de déterminer si l'IRA est conforme aux règles de l'OMC. Les États-Unis ont justifié leurs actions par la nécessité de lutter contre le changement climatique. La Chine a déclaré que les subventions accordées dans le cadre de l'IRA favorisent les produits américains par rapport aux importations, ce qui constitue une violation des règles de l'OMC interdisant ce type de discrimination.

Prochaine réunion le 28 octobre 2024.

alix.rancurel@dgtresor.gouv.fr

## Comité sur l'agriculture - 25 et 26 septembre 2024

Le Comité sur l'agriculture se réunit quatre fois par an. Il est chargé d'examiner toutes les questions en lien avec la mise en œuvre de l'Accord sur l'agriculture de 1995.

24 nouvelles préoccupations et 29 préoccupations déjà soulevées ont été présentées. De nombreuses questions ont porté sur les notifications des Membres, en particulier celles sur les notifications de soutiens internes.

Pour 2023, seuls 33 Membres ont transmis la réponse au questionnaire sur la compétition à l'export.

A la demande du Brésil, un point sur le règlement déforestation (EUDR) fut l'occasion pour plusieurs pays de demander un report de son entrée en vigueur.

L'Egypte a demandé de poursuivre le travail sur la sécurité alimentaire, en mettant en place des actions en face de chaque recommandation du rapport d'avril 2024 (directdoc.aspx (wto.org)).

Les travaux en vue d'une évolution du format des notifications sur l'accès au marché (MA :1) et sur la compétition à l'export (EC :1) progressent.

Prochaine réunion : 25 et 26 novembre 2024

maria.cosme@dgtresor.gouv.fr

## Examen de politique commerciale du Kazakhstan - 25 et 27 septembre 2024

Les 25 et 27 septembre 2024 s'est déroulé le premier Examen de politique commerciale du Kazakhstan depuis son accession à l'OMC en 2015.

Les Membres ont salué les bonnes performances économiques du pays (+3,3% de taux de croissance réel du PIB entre 2017 et 2023) ainsi que plusieurs mesures qui ont favorisé une plus grande diversification de l'économie du pays, encore très dépendante aux hydrocarbures. Certains Membres ont invité le pays à poursuivre les réformes en matière d'environnement des affaires et de transparence réglementaire.

Les Membres ont remercié le Kazakhstan pour sa participation active à l'OMC, notamment la co-organisation de la CM12 et sa participation à plusieurs initiatives plurilatérales. Certains se sont toutefois interrogés sur certaines mesures en matière de marchés publics et contenu local.

Le pays dispose de ressources naturelles importantes et d'une localisation stratégique entre l'Asie, la Russie et l'Europe. Tous les Membres ont salué la modernisation des infrastructures commerciales du pays, en premier lieu desquelles la Route de transport international transcaspienne et tous les Membres ont insisté sur leur coopération soutenue avec le Kazakhstan.

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

## Groupe de travail d'accession de l'Azerbaïdjan - 26 et 27 septembre 2024

Depuis la dernière réunion du groupe de travail d'accession de l'Azerbaïdjan qui s'était tenue à l'été 2023, le processus multilatéral a progressé et permis l'envoi de documents révisés. La Directrice générale de l'OMC a rencontré le Président Aliyev à Bakou et un nouveau négociateur en chef a été nommé, Samad Bashirli, Vice-Ministre de l'économie, attestant de l'intérêt du pays pour son accession.

Un nouveau projet de rapport du groupe de travail a été présenté en juin ainsi, entre autres, qu'un nouveau plan législatif et un document de questions-réponses. Les Membres ont encouragé l'Azerbaïdjan à poursuivre ses efforts dans la réforme de son économie.

Le Président du groupe, l'Ambassadeur de Turquie, a également invité l'Azerbaïdjan à entamer un cycle de négociation plus intense sur ses offres de biens et services avec les membres de l'OMC.

Enfin, la séance informelle relative aux soutiens internes agricoles a permis aux Membres d'interroger l'Azerbaïdjan sur certaines de ses pratiques.

Un nouveau groupe de travail pourrait se dérouler au printemps 2025 en fonction de l'avancée des travaux.

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

## Réforme du Mécanisme de règlement des différends

Depuis leur formalisation à la suite de la MC13, les discussions sur la réforme du mécanisme de règlement des différends se poursuivent entre experts. Après la pause estivale, le calendrier s'est nettement accéléré pour tenter de remplir le mandat du groupe d'aboutir un résultat d'ici la fin de l'année.

Les Membres se concentrent à ce stade sur la réforme de l'appel et sur l'accessibilité du mécanisme à tous, avec une attention particulière portée aux PED et PMA.

Concernant l'appel, les discussions couvrent de nombreux aspects. Elles s'articulent autour de la forme que doit prendre un organe d'appel, des compétences de cet organe, des délais dans lesquels il devrait rendre un rapport pour permettre un règlement des différends efficace. La suppression du caractère permanent de l'organe d'appel ou l'établissement d'une procédure d'appel devant les Membres réunis en organe de règlement des différends (ORD) ont été critiqués par de nombreux Membres qui ont rappelé leur soutien à un organe permanent pour garantir impartialité, sécurité et prévisibilité, garant d'une certaine légitimité. Les différentes étapes de la procédure d'appel sont également passées en revues, notamment les conditions d'admissibilités dont certains Membres refusent l'instauration au nom d'un droit de faire appel. A ce titre, la restriction des pouvoirs de l'organe d'appel pourrait être mieux acceptée.

Concernant l'accessibilité, les discussions se sont concentrées sur l'assistance technique et le renforcement des capacités des PED et PMA. Deux idées se sont dégagées :

- l'organisation d'un forum public dédié au règlement des différends afin de permettre l'échange de bonnes pratiques et le partage d'expériences ;
- la facilitation de la tierce participation aux procédures de règlement des différends afin de permettre aux PED de se familiariser avec la procédure.

Par ailleurs, deux propositions ont été mises sur la table :

- le remboursement des coûts supportés par les PED dans les procédures de règlement des différends lorsque l'autre partie est un Membre industrialisé et que ce dernier a succombé ;
- l'assouplissement des conditions pour imposer des mesures de rétorsion croisées.

Les deux propositions n'ont cependant pas fait l'objet d'un accord.

alix.rancurel@dgtresor.gouv.fr

# ACTIVITÉS DE LA FRANCE Á L'OMC

## Focus Forum public 2024

### La Délégation permanente de la France auprès de l'OMC a organisé une session intitulée « Pour un commerce durable des plastiques » - le 12 septembre 2024

La Délégation permanente de la France auprès de l'OMC a organisé une session relative au commerce durable des plastiques dont les discussions ont porté sur la nécessité de réduire la pollution plastique, problématique mondiale aux conséquences néfastes pour la santé humaine et l'environnement, et sur les négociations en cours pour un Traité international sur la pollution plastique.

La Déléguée permanente de la France auprès de l'OMC et l'Ambassadeur de la République du Bénin en France ont plaidé pour l'achèvement des discussions cette année lors du CIN- 5 en Corée du Sud et souhaité un texte ambitieux, sans toutefois minimiser les besoins exprimés par certains pays et notamment les PED et les PMA, en matière de mise en œuvre des futures dispositions de l'Accord.

Le Directeur général de CITEO a présenté le modèle de responsabilité élargie du producteur (REP) développé par CITEO et qui permet de collecter des fonds auprès des producteurs et des acheteurs de biens importés pour garantir la réduction, le réemploi et le recyclage des plastiques.

La directrice de programme du WEF a présenté l'action du WEF auprès de 25 PED pour réduire la pollution par les plastiques en travaillant avec l'ensemble des parties prenantes (gouvernements, collectivités, entreprises, consommateurs, etc.).

Source : DP France OMC

Tous les panélistes ont insisté sur l'importance des partenariats publics-privés pour parvenir à réduire la pollution par les plastiques et la Représentante permanente adjointe de l'Equateur, en sa qualité de modératrice, a rappelé l'importance du Dialogue sur les plastiques à l'OMC, qui contribue, au sein de la communauté commerciale internationale, à identifier les mesures commerciales qui favorisent un commerce durable des plastiques. La question de la traçabilité et de la certification des plastiques biodégradables et produits de substitution a également été soulevée.

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

## Panel « les subventions à la pêche et l'élaboration d'un programme environnemental à l'OMC »

La séance fut l'occasion pour la France, par la voix de son ambassadeur adjoint aux océans, de valoriser l'engagement en faveur des océans et le sommet UNOC-3 qui aura lieu à Nice en juin 2025. Le représentant français a insisté pour que le futur accord OMC contribue à la visée environnementale fixée par le mandat des Nations Unies.

Les autres panellistes, un représentant de Fiji, un membre du WWF, le directeur d'une association pour les pêcheurs en Afrique du sud, ont plaidé pour l'accélération de la ratification de l'accord OMC de 2022. A ce stade, 83 ratifications sont déposées et 28 ratifications supplémentaires permettront à l'accord d'entrer en vigueur.

Tous les intervenants ont appelé les négociateurs à finaliser les règles complémentaires qui concernent les subventions contribuant à la surcapacité et à la surpêche. Pour la représentante du WWF, ces dispositions complémentaires, en discussion, sont insuffisamment ambitieuses. Elles sont néanmoins préférables à l'absence de règles et présentent des avancées en matière de transparence.

maria.cosme@dgtresor.gouv.fr

## Sélection d'un étudiant français dans le cadre de la première promotion du programme des « jeunes leaders pour le commerce » de l'OMC

Un étudiant français de Sciences-Po Lille, Yassine Krouk, a été admis au sein de la première promotion du programme des « jeunes leaders pour le commerce ». Ce programme vise à sensibiliser les jeunes et à promouvoir une meilleure compréhension du commerce international ainsi que des travaux menés par l'OMC. Les neuf participants (provenant de six continents) ont eu l'opportunité de rencontrer la Directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, et de participer à une session intitulée « L'inclusivité au travail : Points de vue des jeunes leaders pour le commerce 2024 de l'OMC ».

La Délégation permanente a été ravie de le rencontrer et lui souhaite le meilleur pour cette année enrichissante.

Yassine Krouk, étudiant à Sciences Po Lille

Session organisée lors du Forum Public « L'inclusivité au travail : Points de vue des jeunes leaders pour le commerce 2024 de l'OMC » - 10 septembre 2024

elinor.vandevelde-corbeaux@dgtresor.gouv.fr

# AUTRES ACTIVITÉS DE LA FRANCE

## La France a participé au lancement de la Conférence interrégionale organisée par la Chaire de New Dehli

La France est heureuse de soutenir le programme des Chaires de l'OMC et a ainsi participé à la séance introductive de la Conférence interrégionale Inde-Afrique.

Source OMC

Emmanuelle IVANOV-DURAND
Déléguée permanente de la France auprès de l'OMC

Cette Conférence, organisée à l'initiative du Indian Institute of Foreign Trade et du Centre for Trade and Investment Law, les 27 et 28 septembre 2024, avait pour thème « Favoriser un commerce résilient et responsable pour un ordre mondial en mutation » et a réuni d'éminents spécialistes des continents africain et asiatique pour débattre du potentiel des règles commerciales pour assurer le développement et l'inclusivité.

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

# VIE DE LA DÉLÉGATION

La Délégation est heureuse d'accueillir une nouvelle équipe de direction : Emmanuelle IVANOV-DURAND, Déléguée permanente et Alix RANCUREL, Déléguée permanente adjointe et Conseillère juridique. Nous leur souhaitons la « bienvenue ».

L'équipe de la Délégation sur la rade de Genève
Elinor, Alix, Laurence, Stéphanie, Maria, Emmanuelle

# CALENDRIER DE L'OMC

OMC | Calendrier des réunions et événements de l'OMC - Liste (wto.org)
Programme

Source OMC

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques et ses représentations permanentes.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Emmanuelle IVANOV-DURAND

Rédaction : Délégation permanente de la France auprès de l'OMC

Abonnement / se désinscrire : geneve@dgtresor.gouv.fr